

Mutualiser l'électricité, une affaire de voisins

Le projet Voisins d'énergie teste de nouvelles manières de tisser des liens entre « communautés d'énergie », des habitations proches pouvant partager l'électricité renouvelable produite sans avoir à passer par un fournisseur d'énergie.

MARIE THIEFFRY

Une grande table, recouverte de feutres et de papiers. Au centre : une large carte, imprimée artisanalement et constellée de post-it colorés. Vestiges de la dernière soirée organisée par l'association City Mine(D), ASBL fédérant les Bruxellois autour de projets urbains locaux.

Assise face à la carte, Sofie Van Bruystegem, responsable de l'ASBL. Elle gère le jeune projet « La Pile », qui questionne la consommation électrique à l'échelle du quartier. « Voilà le résultat du premier atelier que nous avons mené ici, dans le quartier Midi », explique-t-elle. « Avec des Saint-Gillois intéressés par le projet, nous nous sommes rassemblés pour cartographier notre quartier. »

Sur la carte, les endroits fréquentés apparaissent en couleurs vives. Tout autour, le plan des réseaux électriques, fourni par Sibelga. « Notre objectif : imaginer comment repenser le réseau électrique pour mieux en répartir la consommation, en fonction des demandes et des moments de la journée. »

L'enthousiasme de Sofie Van Bruystegem l'a conduite à greffer « La Pile » au projet « Voisins d'énergie » qui rassemble six groupes d'habitants, deux laboratoires universitaires et deux associations. « Ce projet d'énergie a répondu à l'appel à l'appel "co-create" sur

Un nouveau cadre européen en 2021

Fin 2018, une directive européenne a fixé les objectifs en matière d'énergie renouvelable pour 2030. Ce texte détaille la force dont un système électrique pourrait bénéficier si sa production et sa consommation pouvaient être équilibrées au niveau le plus local possible.

Jusqu'à présent, stocker et vendre sa production excédentaire d'électricité renouvelable était perçu comme un acte de vente que seuls les fournisseurs étaient autorisés à faire. La Wallonie a toutefois transposé cette directive sur son territoire en avril dernier. En Région Bruxelles-Capitale, le partage d'électricité entre voisins n'est pas encore autorisé, bien que des dérogations soient possibles.

Le nouveau cadre européen impose à partir de 2021 que chaque citoyen européen se voit garantir un droit à l'autoconsommation, individuelle ou collective d'énergies renouvelables. Tous les Etats membres sont donc tenus de mettre en place un cadre permettant l'accès à l'autoconsommation d'énergies renouvelables pour tous les ménages. M.Th.



Sofie Van Bruystegem, responsable de l'ASBL City Mine(D), gère le projet « La Pile », qui questionne la consommation électrique à l'échelle du quartier.

© PIERRE-YVES THIÉPONT.

la résilience urbaine d'Innovivris », explique-t-elle. « Aujourd'hui, l'autonomie des citoyens en matière de consommation électrique n'est pas possible en Région bruxelloise, sauf dérogation. Pourtant, une directive européenne impose un accès à l'autoconsommation d'énergies renouvelables à tout citoyen en 2021. Nous n'y sommes pas encore et l'Etat a tout intérêt à encourager des initiatives telles que la nôtre pour voir ce qui fonctionne en la matière, concrètement, à l'échelle d'un quartier, d'une commune... »

Une batterie de quartier géante

« Depuis quelques années, des citoyens s'interrogent sur la mutualisation de l'électricité. Des groupes de voisins souhaitent se rassembler autour de moyens de production d'électricité et de chaleur (énergie solaire photovoltaïque, cogénération...) et s'organiser pour autoconsommer collectivement le maximum de leur production », explique Grégoire Wallenborn, coordinateur du projet Voisins d'énergie et pro-

mais aussi développer un intérêt citoyen pour l'énergie par des rencontres et un défi de taille pour 2020 : construire collectivement une gigantesque batterie de quartier ! », lance Sofie Van Bruystegem.

« Ce qui compte pour nous, c'est de rassembler un quartier, de rendre l'électricité "visible" et de la reprendre en main », complète Grégoire Wallenborn. « De plus, nous avons déjà appris de Ella, de Sibelga, de coopératives et de chercheurs que le réseau électrique recherche une autre échelle, plus petite, et qu'il est préférable de travailler ensemble pour produire, stocker et distribuer. Si l'on regarde La Pile, mais aussi nos autres projets de quartier, il y a de nombreuses manières de faire "communauté d'énergie" ! La législation doit tenir compte de cela à partir de 2021 et nous ne pouvons pas attendre de nous imposer une seule manière de faire. Nous sommes là pour le rappeler... et le montrer. »

Objectif : repenser le réseau électrique pour mieux en répartir la consommation, en fonction des demandes et des moments de la journée

www.voisinsenergie.brussels
www.lapile.org